



Toulouse Métropole Renov

Un accompagnement personnalisé à chaque étape du projet de rénovation énergétique de votre logement.

Maison de l'Énergie 1 allée Jacques Chaban Delmas 31 500 Toulouse

Site internet : Renov.toulouse-metropole.fr

Téléphone : 05 34 24 59 59

Mail dédié copropriétés : renov.copro@toulouse-metropole.fr

Valorisation des CEE en copropriété : Par action / En rénovation globale

Mars 2025

Pour des travaux collectifs, il est souvent plus simple d'opter pour une valorisation collective des CEE (Certificats d'Économies d'Énergie). La demande peut se faire par le syndic ou par le conseil syndical. Les entreprises retenues peuvent également proposer une valorisation. **La finalisation de la demande doit se faire AVANT signature du devis.**

Les CEE peuvent être soit déduits du devis travaux, soit versés sur le compte de la copropriété après travaux, pour être ensuite soit répartis aux tantièmes, soit mis sur un compte propre à la copropriété.

Vous trouverez dans ce lien la liste mise à jour par le gouvernement des entreprises signataires de la charte « Coup de pouce rénovation performante de bâtiment résidentiel collectif », si par défaut elles permettent à la copropriété de valoriser les projets de rénovation performante, la plupart des entreprises listées proposent également des CEE par action :

[Coup de pouce "Rénovation performante de bâtiment résidentiel collectif" | Ministères Aménagement du territoire Transition écologique](#)

Cette prime est cumulable avec d'autres aides financières comme par exemple MaPrimeRénov Copropriétés de l'ANAH. Seul le cas où la copropriété est dite « fragile » ne permet pas de cumuler cette prime car l'ANAH octroie une aide complémentaire financée grâce à des CEE. Pour en savoir plus sur les aides financières rendez-vous sur le [site Toulouse Métropole Renov](#) et le [site CoachCopro](#) où nous partageons notamment les présentations de nos webinaires.